

# GUIDE POUR L'ACQUISITION DE PRESTATIONS D'ÉTUDES

Forme de mise en concurrence recommandée

Type de procédure recommandé  
Motif

Caractéristiques

Règlement applicable

Pour en savoir plus

## Concours

### Sur invitation

Le concours est la forme de mise en concurrence appropriée, car la marge créative offerte par le projet est grande et les tâches à effectuer peuvent être clairement formulées.

Les pouvoirs publics ne sont autorisés à recourir à ce mode de passation que lorsque le volume du marché de prestations d'études se situe en dessous des valeurs seuils légales, à savoir 230 000 francs selon la LMP et 250 000 francs selon l'AIMP.

- Charge de travail modérée à importante
- anonyme

SIA 142

→ [Mise en concurrence axée sur les solutions](#)

→ [Concours](#)